

Lancement de Navigo Liberté + Un nouveau service pour voyager l'esprit tranquille !

Disponible dès maintenant, le nouveau service Navigo Liberté + s'adresse en priorité aux Franciliens qui prennent les transports de temps en temps, mais pas assez pour souscrire à un forfait Navigo. Une fois son compte créé, l'utilisateur n'a plus jamais besoin d'acheter des carnets de tickets t+. Il peut ensuite se déplacer librement sur le réseau de transport (hors titres Origine-Destination) et payer ses trajets le mois suivant, en fonction de son usage réel.

« Navigo Liberté +, c'est une solution de post-paiement et de services en plus : on paye le 15 du mois suivant en fonction de sa consommation réelle, avec tous les trajets RER dans Paris métro, tram, et bus à 1,49 €. Avec Navigo Liberté+, la correspondance bus-métro et bus-RER dans Paris est également offerte, ce qui est une demande de longue date des usagers. Cela représente un investissement de 40 millions d'euros par an » **Valérie Péresse**, Présidente d'Île-de-France Mobilités, Présidente de la Région Île-de-France.

Navigo Liberté + : le service sans contrainte, économique, sur mesure et sans engagement

Navigo Liberté + est un nouveau service qui permet :

- De gagner du temps : vous ne ferez plus la queue à l'automate ou aux points de vente. Une fois le service souscrit, vous n'avez plus besoin d'acheter vos titres en avance et pouvez valider aux bornes d'accès rapides dédiées aux passes Navigo.
- D'avoir l'esprit libre : vous n'avez pas à vous préoccuper de vos titres de transport.
- De ne pas faire d'avance de trésorerie : vous ne payez que les trajets que vous avez réalisés (consommation réelle) et vous êtes facturé par prélèvement automatique le mois suivant.
- De se déplacer sur le périmètre géographique du ticket t+ (métro, bus, tram, RER dans Paris, funiculaire de Montmartre) pour 1,49€ par trajet. Il permet également d'utiliser les bus aéroports (OrlyBus et RoissyBus), et dès le 1^{er} janvier 2020, les Noctilien et les lignes de bus longue distance.
- De réaliser gratuitement des correspondances bus-métro ou tram-métro.
- De mettre plusieurs cartes sur un même compte en banque, et d'être l'unique payeur pour les contrats de sa famille (Navigo Liberté+ tarif réduit sera disponible dans un second temps).
- De connaître votre consommation ou d'accéder au service après-vente en ligne 24h/24, ou auprès des agents en gare.



Une seule inscription suffit, il n'est plus nécessaire de faire de démarche d'achat ou de recharge.

Navigo Liberté + : Comment ça marche

Le contrat Navigo Liberté + est sans engagement, vous pouvez le résilier à tout moment et sans frais. Il est chargé exclusivement sur un passe Navigo, et dès 2021 sur smartphone :

- Pour un utilisateur déjà détenteur d'un passe Navigo, il suffit de se rendre sur www.navigo.fr, dans son espace personnel (à créer si besoin), rubrique « je gère ma carte » (formulaire à remplir, RIB à fournir, signature électronique du contrat et mandat de prélèvement). Puis installer le service Navigo Liberté + - soit à l'automate soit au guichet des gares - et ce dès 48h après sa souscription.
 - Pour un nouvel utilisateur, la souscription s'effectue également sur www.navigo.fr, rubrique « je gère ma carte », avec réception du passe installé avec Navigo Liberté + soit à son domicile par courrier (sous un délai de 10 jours) soit à retirer en agence (sous un délai de 72h).
- Il n'y a aucun frais de dossier au lancement.

Dès le 1^{er} décembre prochain, les trajets seront plafonnés à 7,50€ sur une même journée (hors trajets OrlyBus et RoissyBus).

20 500 voyageurs ayant déjà testé ce nouveau service ont accueilli avec enthousiasme cette innovation qui répondait à de fortes attentes telles que la simplicité du service, la gratuité des correspondances bus-métro ou tram-métro, le sur-mesure et le sans-engagement.

Ce nouveau service est bénéfique aux usagers, mais aussi à l'environnement : en 2018, près de 550 millions de tickets t+ à bande magnétique ont été vendus.

Il constitue la première étape de déploiement d'un service de paiement à l'usage qui a vocation à être élargi à l'ensemble du réseau francilien, dès que les contraintes techniques seront levées.



Contacts presse

Amélie Lange – amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr

Sébastien Mabillet – sebastien.mabillet@iledefrance-mobilites.fr